

Projet de politique canadienne

Le conseil d'administration de l'Alliance des Villes a récemment adopté ses priorités fédérales canadiennes pour 2022 dans le cadre de sa réunion de mi-année. Ces priorités permettent d'établir l'agenda des actions de sensibilisation auprès du gouvernement du Canada et des parlementaires fédéraux pour cette année.

L'approbation des priorités canadiennes en matière de sensibilisation coïncide avec les consultations prébudgétaires du gouvernement fédéral et ont été présentées à la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, ainsi qu'à d'autres ministres concernés. Les priorités seront également communiquées aux députés fédéraux qui représentent des circonscriptions situées le long du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, afin d'aider à créer un élan pour les propositions politiques de l'Alliance des villes.

Ces priorités, que l'on peut consulter ici, ont été regroupées sous six thèmes qui appellent le gouvernement du Canada à :

- Mettre en place une Agence canadienne de l'eau qui soutiendra la viabilité à long terme du bassin des Grands Lacs et du fleuve St-Laurent, et des communautés qu'il alimente.
- Tirer parti des ressources et des outils fédéraux pour soutenir l'adaptation au climat des communautés côtières du bassin.
- Faire participer les municipalités à l'élaboration d'outils d'adaptation au changement climatique.
- Permettre aux municipalités de protéger la qualité de l'eau pour leurs communautés.
- S'attaquer aux nuisances et aux polluants qui affectent la qualité de nos précieuses ressources en eau douce.
- Soutenir la croissance de l'économie bleue des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Les priorités énoncées ont été élaborées grâce aux résolutions politiques des membres, présentées lors de l'assemblée annuelle de 2021, aux recommandations formulées par le Conseil consultatif des maires sur la résilience côtière, au Plan d'action pour l'avenir du St-Laurent 2020-2030, aux réponses aux engagements de la lettre de mandat fédérale et au dialogue individuel avec les membres. Ce document appuie notamment la demande de plusieurs de nos membres québécois pour que le gouvernement fédéral rétablisse un programme de protection des berges, qui avait été lancé pendant la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et qui a été abandonné lors de l'évaluation de programme à la fin des années 1990.

À l'approche des élections provinciales en Ontario et au Québec, l'Alliance des villes demande à ses membres de faire part de leurs priorités aux gouvernements de l'Ontario et du Québec en ce qui concerne la résilience des rives et l'adaptation au climat, la protection de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, la résolution des problèmes d'équité en matière d'eau et le soutien à notre économie bleue en plein essor. Veuillez contacter Phillipe Murphy-Rhéaume à phillipe.murphy-rheaume@glslcities.org pour lui faire part de vos priorités provinciales.